



Premiers résultats de la fréquentation touristique 2018 Une hausse modérée soutenue par les touristes étrangers

En Corse, au cours des mois d'avril à septembre 2018, les touristes ont passé 10,5 millions de nuitées dans les hébergements touristiques marchands. La fréquentation croît modérément de 0,6 % sur un an, après une saison 2017 en hausse de 4,8 %. La Corse est la seule région de la moitié sud de la France à bénéficier d'une évolution favorable. Cette progression est due notamment à la meilleure fréquentation de la clientèle étrangère et à un début de saison marqué par une forte hausse au mois de mai. Elle profite cependant inégalement aux différentes catégories d'hébergements et territoires insulaires.

Valérie Torre, Insee

Durant la saison 2018, d'avril à septembre, 10,5 millions de nuitées ont été passées dans les hébergements marchands de Corse (campings, hôtels et autres hébergements collectifs de tourisme – AHCT). Sur un an, la fréquentation progresse de 58 000 nuitées, soit une évolution de 0,6 %. Cette tendance est beaucoup plus modérée que celle de l'année 2017 qui avait généré 473 000 nuitées supplémentaires, soit + 4,8 % par rapport à la saison 2016.

Le constat est identique au niveau national. Après le rebond de 2017 (+ 6,1 %), la fréquentation touristique croît modérément sur un an (1,3 %). Les régions situées au nord de la France métropolitaine sont les principales bénéficiaires. Celles du grand sud enregistrent un recul de fréquentation. Seule la Corse bénéficie d'une tendance favorable (figure 1).

Les hébergements touristiques marchands de l'île profitent cette année du regain de fréquentation de la clientèle étrangère (i.e. non résidente en France) (figure 2). La fréquentation des touristes français (i.e. résidents en France), qui représentent 69 % de l'ensemble nuitées, recule en 2018. Ce constat doit cependant être relativisé car les nuitées françaises atteignaient leur plus haut niveau l'année précédente avec une hausse de 7,5 % sur un an.

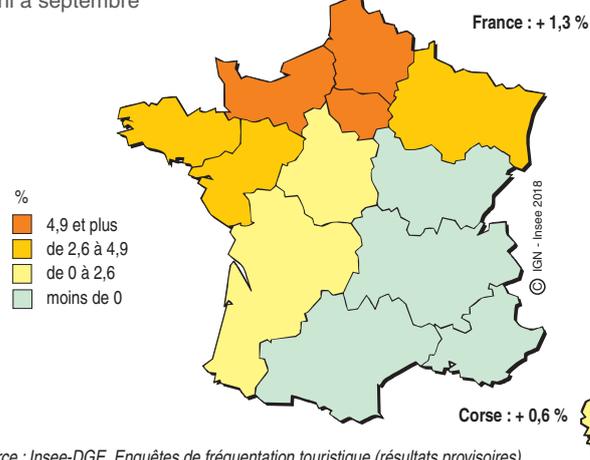
Une fréquentation dynamique au mois de mai

Le ralentissement de la fréquentation touristique par rapport à l'année précédente s'étale pratiquement tout le long de la saison.

En avant saison, seul le mois de mai affiche une hausse beaucoup plus soutenue que l'année précédente. Il bondit de 17,6 % en lien avec les nombreux jours fériés (figure 3).

1 Évolution des nuitées totales marchandes par région entre les saisons 2017 et 2018

Avril à septembre



Source : Insee-DGE, Enquêtes de fréquentation touristique (résultats provisoires)

2 Fréquentation des hébergements marchands de Corse par nationalité et évolution sur un an

	Part des étrangers en 2018	Évolution saison 2018 / saison 2017		
		Total	Français	Étrangers
Campings	38,6	2,9	2,9	2,9
Hôtels	28,9	1,6	-1,5	10,2
AHCT	22,2	-3,5	-3,5	-3,6
Ensemble	31,0	0,6	-0,6	3,2
France métropolitaine	32,7	1,3	-0,1	4,3

Source : Insee-DGE, Enquêtes de fréquentation touristique (résultats provisoires)

C'est aussi le seul mois où les clientèles françaises et étrangères progressent simultanément. Avril est en recul de 9,4 %. Il pâtit d'un calendrier moins favorable qu'il y a un an. En 2017, il avait bénéficié d'une très forte croissance en lien avec la concentration des vacances de Pâques des trois zones. Le mois de juin enregistre aussi un repli de fréquentation (- 1,7 %), malgré une nouvelle hausse de la clientèle française. À l'opposé, les nuitées étrangères diminuent alors qu'elles progressaient fortement lors de la saison précédente.

Le bilan touristique du cœur de la saison s'avère également mitigé. Juillet fléchit légèrement (- 0,7 %). Il compte en effet un jour de week-end en moins qu'en 2017 et ne comprend pas de pont pour le 14 juillet. Avec un week-end supplémentaire, le mois d'août est en hausse (+ 1,7 %) après un repli l'année précédente.

Le mois de septembre marque le pas avec une diminution du nombre de nuitées de 3,2 %. Toutefois, ce recul succède à une forte augmentation en 2017 (+ 6,3 %). Avec 1,6 millions de nuitées cette année, il dépasse le niveau de 2016.

Un bilan contrasté entre les différents hébergements et les territoires insulaires

En 2018, la progression des nuitées est principalement portée par la hausse de fréquentation des campings et des hôtels.

Au cours de la saison, les campings totalisent 4,4 millions de nuitées, soit 42 % des nuitées marchandes de la région. Sur un an, leur fréquentation augmente de 2,9 % après une évolution de 3,6 % en 2017. Les emplacements équipés, toujours très attractifs, progressent de 4,9 % tandis que les nuitées évoluent plus modérément dans les emplacements nus (+ 1,2 %).

Avec 2,9 millions de nuitées, les hôtels représentent 28 % des nuitées des hébergements touristiques insulaires. Leur fréquentation croît de 1,6 % après + 4,2 % un an plus tôt.

Les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT), qui comprennent notamment les résidences de tourisme et les villages de vacances, enregistrent 3,2 millions de nuitées et affichent un bilan moins favorable avec un recul de fréquentation (- 3,5 %). Toutefois, cette baisse fait suite à une saison 2017 très dynamique dans ce type d'hébergement (+ 6,9 %).

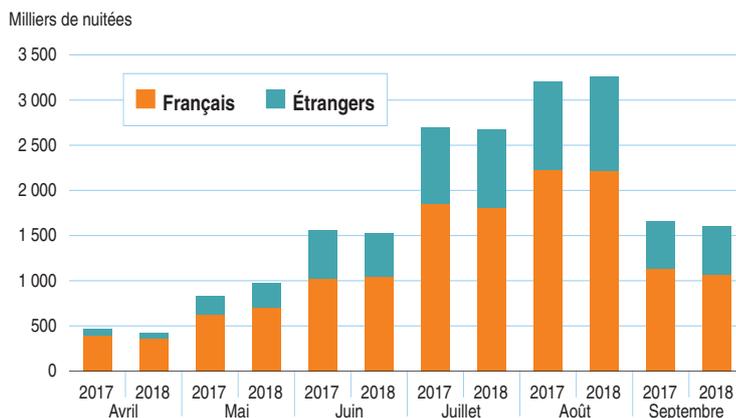
Les bassins touristiques d'Ajaccio et de Bastia regroupent chacun environ 28 % des nuitées régionales (figure 4). Leur fréquentation stagne par rapport à la saison précédente. L'Extrême Sud, qui représente 25 % des nuitées, est plutôt en retrait (- 1,6 % sur un an), tandis que le bassin Balanin est le plus dynamique (+ 7,4 % sur un an).

Définitions

Touriste : visiteur qui passe au moins une nuit dans un hébergement

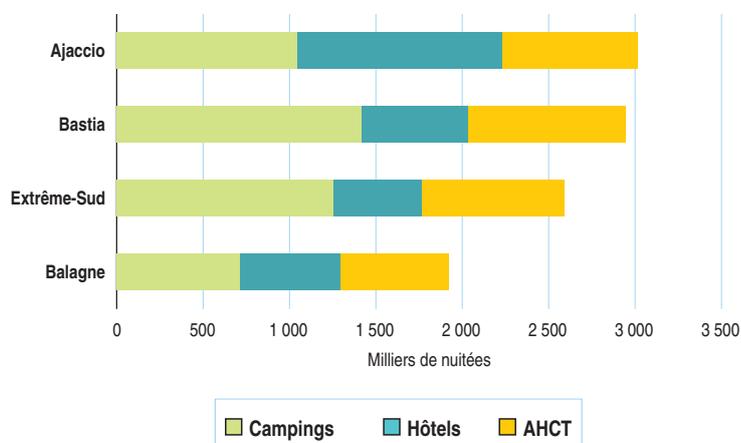
Nuitées (ou fréquentation) : nombre total de nuits passées par les clients.

3 Fréquentation mensuelle des hébergements marchands de Corse selon la clientèle



Source : Insee-DGE, Enquêtes de fréquentation touristique (résultats provisoires)

4 Répartition de la fréquentation par bassin touristique et type d'hébergement durant la saison 2018



Source : Insee-DGE, Enquêtes de fréquentation touristique (résultats provisoires)

Sources

En partenariat avec la Direction générale des entreprises et les comités régionaux et départementaux du tourisme, l'Insee réalise mensuellement des enquêtes sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques : **hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT)**. Ces derniers comprennent notamment les résidences de tourisme (dont appart'hôtel), villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers. Pour les campings, à compter de 2017, l'interrogation démarre en avril sur tout le territoire et dure jusqu'en septembre. Pour les régions dont la collecte démarrait auparavant en mai, les données relatives aux mois d'avril 2010 à 2016 ont été estimées.

Depuis juillet 2011, un partenariat entre l'Insee Corse et l'Agence du tourisme de la Corse (ATC) permet de réaliser une extension régionale des enquêtes nationales de fréquentation dans les hôtels.

Pour en savoir plus

- « Saison touristique d'été 2018 : fréquentation en hausse, grâce à la clientèle non résidente », Insee Focus n°134, novembre 2018



Insee Corse
Résidence du Cardo,
rue des Magnolias
CS 70 907
20700 Ajaccio cedex 9

Directeur de la publication :
Olivier Léna

Rédactrice en chef :
Angela Tirroloni

ISSN : 2268-1493

© Insee 2018